

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de la Structure fédérative :  
L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et  
identités culturelles

sous tutelle des établissements et  
organismes :

Université de Strasbourg

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Corinne Leveleux-Teixeira, présidente du  
comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

**Nom de la fédération :** L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles

**Acronyme de la fédération :**

**Label demandé :** FR

**N° actuel :** 3241

**Nom du directeur (2016-2017) :** M<sup>me</sup> Frédérique BERROD

**Nom du porteur de projet (2018-2022) :** M<sup>me</sup> Frédérique BERROD

## Membres du comité d'experts

**Présidente :** M<sup>me</sup> Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA, Université d'Orléans

**Experts :**

- M<sup>me</sup> Emmanuelle CHEVRIER, Université de Poitiers (représentante des personnels d'appui à la recherche)
- M. Georges DECOCQ, Université Paris-Dauphine (représentant du CNU)
- M. Jean-Philippe LHERNOULD, Université de Poitiers
- M<sup>me</sup> Emmanuelle RIAL-SEBBAG, Université Toulouse-III-Paul-Sabatier (représentante du CoNRS)

**Délégué scientifique représentant du HCERES :**

M. David KREMER

**Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :**

M<sup>me</sup> Catherine FLORENTZ, Université de Strasbourg

M<sup>me</sup> Béatrice MEIER-MULLER, Université de Strasbourg

M. Patrice SOULLIE, CNRS

M. Didier TORNY, CNRS

## 1 • Introduction

### Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Créée en 2009, la fédération rassemble toutes les Équipes d'Accueil (EA) à caractère juridique (CDPF : Centre de Droit Privé Fondamental, CEIE : Centre d'Études Internationales et Européennes, IRCM : Institut de Recherche Carré de Malberg, LR du CEIPI : Laboratoire de Recherche du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle) ainsi que l'UMR (Unité Mixte de Recherche) DRES (Droit, Religion, Entreprise et Société) de l'Université de Strasbourg (UNISTRA). Elle regroupe également un centre d'histoire contemporaine (ancienne EA FARE : Frontière, Acteurs et Représentations de l'Europe, fin XIX<sup>ème</sup>-début XX<sup>ème</sup>) et un laboratoire de recherche en gestion et économie (LARGE : LAboratoire de Recherche en Gestion et en Économie). Il est à noter que les historiens de l'équipe FARE ont intégré l'UMR 7367 DynamE, (Dynamiques Européennes) fondée en 2014, et comprenant aussi des sociologues, des géographes et des anthropologues, ce qui élargit d'autant les possibilités de coopération scientifique au sein de la fédération.

La structure dispose de locaux propres sur le site de l'Escarpe (11, rue du Maréchal Juin à Strasbourg) pour une surface totale de 172 m<sup>2</sup>, comprenant 7 bureaux et un local technique affecté aux photocopies. Les locaux offrent également un espace de travail pour les doctorants, équipé de postes informatiques. Cette configuration spatiale favorise l'interdisciplinarité.

La fédération répond à une double mission.

En premier lieu, elle s'efforce de rassembler les équipes qui la composent autour d'un projet scientifique commun abordé de façon pluridisciplinaire. Né du constat des transformations, des fractures et des crises de l'Europe, ce projet se décline en 3 axes (Droits fondamentaux de et dans l'entreprise ; Droit et mobilité ; Intégrations européennes, histoire et sécurité) que chacune des équipes s'approprie en fonction de ses priorités scientifiques. En outre, la fédération a eu l'opportunité de mettre ce projet en cohérence avec celui de l'École Doctorale 101 (Droit, Science Politique et Histoire) qui couvre l'ensemble du spectre disciplinaire fédératif. Ce choix stratégique est apparu comme un atout aux yeux des membres du comité d'experts.

En second lieu, l'entité fédérative se comporte à l'égard des équipes qui la composent (et notamment des EA) comme une véritable agence de moyens, assurant notamment la gestion administrative et financière des 6 unités juridiques (l'UMR DRES prenant elle-même en charge sa gestion financière depuis février 2014), ainsi qu'un appui technique à l'UMR DynamE pour l'ancienne équipe FARE des historiens.

### Équipe de direction

L'équipe de direction se compose d'une directrice (M<sup>me</sup> Frédérique BERROD) et d'un directeur adjoint (M. Nicolas MOIZARD), qui travaillent directement avec une responsable administrative (M<sup>me</sup> Jocelyne KAUTZMANN).

En outre, l'instance décisionnelle de la fédération réside dans son conseil, composé de la directrice, des directeurs des unités membres et d'un représentant du personnel administratif. Le directeur adjoint, ainsi que les directeurs adjoints des différentes équipes, les IGE (Ingénieurs d'études) et IGR (Ingénieurs de recherche) rattachés à la fédération peuvent également y participer, avec voix consultative. Le conseil se réunit au moins trois fois par an, à l'initiative de la directrice.

### Effectifs propres à la structure

La fédération compte six personnes qui lui sont affectées en propre, dont cinq relevant de l'Université de Strasbourg et une du CNRS (Délégation Alsace).

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

La fédération L'Europe en mutation répond parfaitement aux objectifs scientifiques et techniques qu'elle s'est donnée. Elle apparaît non seulement comme un facteur dynamisant de la recherche en SHS (Sciences Humaines et Sociales) à l'Université de Strasbourg, mais aussi comme un élément structurant de celle-ci, ainsi que comme un outil de diffusion du savoir scientifique.

1) Les axes de recherche adoptés par la fédération ont été le fruit d'une réflexion commune développée par les chercheurs au cours de deux demi-journées de réflexion stratégique. Ils concernent les droits fondamentaux de et dans l'entreprise, les droits et la mobilité, les intégrations européennes, histoire et sécurité. Ces thèmes ont nourri plusieurs réalisations majeures au cours du dernier quinquennat : 4 colloques, à raison d'un par an (2011 : la sécurité en crise(s), 2012 : identités européennes et circulation des personnes, des savoirs et des modèles, 2013 : transparence financière et protection des données personnelles, 2014 : les relations entre le conseil de l'Europe et l'Union Européenne. Complémentarité ou concurrence ?), ainsi que le projet d'Initiatives d'Excellence Responsabilité Sociale de l'Entreprise (IdEx RSE) porté conjointement avec l'équipe RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) de l'UMR DRES, qui a donné lieu à un important colloque de restitution et de discussion des travaux en 2016.

Fort de ces réalisations, la fédération a décidé, selon la méthode participative du « bottom up », de reconduire ces axes en les reconfigurant légèrement : « Droits fondamentaux de et dans l'entreprise » est ainsi devenu « Droits fondamentaux des personnes et de l'entreprise », tandis que « Droits et mobilité » est inchangé et que « Les intégrations européennes, histoire et sécurité » s'est significativement contracté en « Sécurité ».

2) D'autre part, la structure fédérative contribue de façon efficace à la structuration de la recherche, par l'assistance technique et administrative qu'elle apporte aux unités de recherche qui la composent, mais aussi et surtout par l'étroite synergie qu'elle a su mettre en place avec l'ED (École Doctorale) 101 (tant au niveau institutionnel que par la mise en cohérence des thématiques scientifiques) et en s'affirmant comme l'organe scientifique du *Collegium* Droit, administration et société, qui regroupe la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, le centre d'études internationales et de la propriété intellectuelle, l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) et l'institut du travail.

3) Enfin la fédération, loin de désertir le terrain de la diffusion du savoir scientifique, prend très au sérieux sa mission sociale de médiation. Le comité d'experts a été d'autant plus sensible à cet aspect du travail entrepris que les thématiques de recherche portent sur un sujet, l'Europe, qui apparaît à la fois comme d'une grande importance politique et comme un catalyseur de fantasmes, de moins en moins investi par la rationalité. Dans cette perspective, l'organisation d'une exposition comme « l'Europe au risque d'en rire », ou encore la réalisation des ateliers-discussions programmés dans le cadre des « matinales » de la bibliothèque de recherche juridique, méritent d'être salués.

Appuyée sur une gouvernance efficace et souple (avec une responsable administrative dont le comité d'experts a pu mesurer lors de la visite la forte implication et les compétences), la fédération constitue indéniablement un atout pour la qualité de la recherche et sa valorisation au sein de l'Université de Strasbourg.